

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 9 avril 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
SAINT THIBAUT DES VIGNES**

**DELIBERATION DE LA  
SEANCE DU 15 AVRIL 2026**

Président : Monsieur VERONA Claude

Étaient présents :

BIZE Sandrine, DERE Philippe, BAUDOUX Violette, BUIS Alain, MANCEAUX Martine, CLAUSMANN Francis, DE Marie-Paule, PIGNARD Frédéric, FORQUIGNON Jean-Louis, METTE Muriel, COMBE Eric, DASSIE Béatrice, LOIRET Laurence, ANTOINE Olivier, CABRINHA Nathalie, GARCIA David, SADJI Papa, DESCAMPS Amandine, SI HASSEN Kim, SIPHON Kevin, BORN Yves, CRUCY Thibault, BERTIN MELLOTT Alexandra, DUBREUIL Florian, VERNET Maxence, PHILIBIN KAYSER Alicia.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

NGUYEN Olivia donne pouvoir à VERONA Claude

HENSSIEN Elodie donne pouvoir à DUBREUIL Florian

Secrétaire de séance : FORQUIGNON Jean-Louis

**2026 – 024 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Monsieur le Maire rappelle que le débat d'orientation budgétaire a pour vocation de permettre à l'exécutif d'une collectivité locale de présenter à l'assemblée délibérante, avant l'examen et le vote du budget primitif, les grandes orientations des finances de la collectivité.

Le rapport d'orientation budgétaire est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (article L.2312-1 du Code Général des collectivités locales (CGCT)).

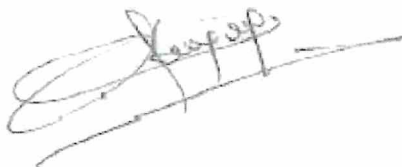
Monsieur le Maire dit qu'il convient de prendre acte du débat sur les orientations budgétaires et accepter le rapport d'orientation budgétaire en annexe.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité,

**PREND ACTE** du débat sur les orientations budgétaires.

**ACCEPTE** le rapport d'orientation budgétaire en annexe.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Louis FORQUIGNON



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé au registre tous les membres  
de l'équipe majoritaire présents à cette séance  
POUR EXTRAIT CONFORME  
À Saint-Thibault-des-Vignes, 17 avril 2026  
Le Maire,  
Claude VERONA





**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Département de Seine et Marne  
Membres  
afférents au Conseil : 29  
en exercice : 29  
ayant pris part à la délibération : 29  
Date de convocation : 9 avril 2026  
Date d'affichage : 10 avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
SAINT THIBAUT DES VIGNES**

**DELIBERATION DE LA  
SEANCE DU 15 AVRIL 2026**

Président : Monsieur VERONA Claude

Étaient présents :

BIZE Sandrine, DERE Philippe, BAUDOUX Violette, BUIS Alain, MANCEAUX Martine, CLAUSMANN Francis, DE Marie-Paule, PIGNARD Frédéric, FORQUIGNON Jean-Louis, METTE Muriel, COMBE Eric, DASSIE Béatrice, LOIRET Laurence, ANTOINE Olivier, CABRINHA Nathalie, GARCIA David, SADJI Papa, DESCAMPS Amandine, SI HASSEN Kim, SIPHON Kevin, BORN Yves, CRUCY Thibault, BERTIN MELLOTT Alexandra, DUBREUIL Florian, VERNET Maxence, PHILIBIN KAYSER Alicia.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

NGUYEN Olivia donne pouvoir à VERONA Claude  
HENSSIEN Elodie donne pouvoir à DUBREUIL Florian

Secrétaire de séance : FORQUIGNON Jean-Louis

**2026 – 025 ÉLECTIONS DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE LEONARD DE VINCI**

Monsieur le Maire expose que, conformément aux dispositions de l'Article L2122-10 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la désignation d'un délégué municipal appelé à siéger au sein du conseil d'administration du collège Léonard de Vinci. Conformément à l'Article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales, cette élection a lieu au scrutin secret à la majorité absolue, sauf si le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas y recourir.

Monsieur le Maire demande de proposer les listes afin de pouvoir procéder au vote à main levée.

Les listes se présentent comme suit :

Liste **L'AVENIR ENSEMBLE**

MANCEAUX Martine

Liste **NOUVEAU SOUFFLE**

BERTIN MELLOTT Alexandra

Il est procédé au vote à main levée des 29 élus.

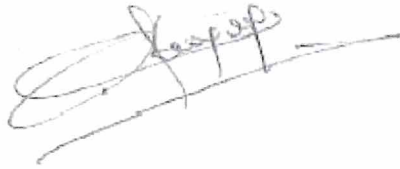
Après le vote, les résultats présentent la composition des sièges au sein du Conseil d'Administration du Collège Léonard de Vinci comme suit :

22 voix pour la liste **L'AVENIR ENSEMBLE**  
7 voix pour la liste **NOUVEAU SOUFFLE**

Est élue :

REPRESENTANT	LISTE
MANCEAUX Martine	L'AVENIR ENSEMBLE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Louis FORQUIGNON



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé au registre tous les membres  
de l'équipe majoritaire présents à cette séance  
POUR EXTRAIT CONFORME  
À Saint-Thibault-des-Vignes, 17 avril 2026  
Le Maire,  
Claude VERONA



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 9 avril 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
SAINT THIBAUT DES VIGNES**

**DELIBERATION DE LA  
SEANCE DU 15 AVRIL 2026**

Président : Monsieur VERONA Claude

Étaient présents :

BIZE Sandrine, DERE Philippe, BAUDOUX Violette, BUIS Alain, MANCEAUX Martine, CLAUSMANN Francis, DE Marie-Paule, PIGNARD Frédéric, FORQUIGNON Jean-Louis, METTE Muriel, COMBE Eric, DASSIE Béatrice, LOIRET Laurence, ANTOINE Olivier, CABRINHA Nathalie, GARCIA David, SADJI Papa, DESCAMPS Amandine, SI HASSEN Kim, SIPHON Kevin, BORN Yves, CRUCY Thibault, BERTIN MELLOTT Alexandra, DUBREUIL Florian, VERNET Maxence, PHILIBIN KAYSER Alicia.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

NGUYEN Olivia donne pouvoir à VERONA Claude

HENSSIEN Elodie donne pouvoir à DUBREUIL Florian

Secrétaire de séance : FORQUIGNON Jean-Louis

**2026 – 026 ÉLECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMISSION COMMUNALE DE PUBLICITE**

Monsieur le Maire expose que l'Article L581-14 du Code de l'environnement prévoit que le projet de réglementation spéciale est préparé par un groupe de travail dont la composition est fixée par arrêté préfectoral.

Il appartient au conseil municipal de désigner cinq représentants appelés à siéger au sein de ce groupe de travail.

Dans un souci de respect du pluralisme et de représentation des différentes sensibilités du conseil municipal, il est proposé que ces représentants soient désignés en tenant compte de la composition de l'assemblée délibérante, incluant des membres issus de la majorité et de l'opposition.

Conformément aux dispositions de l'Article L581-14 du Code de l'environnement, Monsieur le Maire présidera ce groupe de travail.

Monsieur le Maire demande de proposer les listes afin de pouvoir procéder au vote à main levée.

Les listes se présentent comme suit :

**Liste L'AVENIR ENSEMBLE**

METTE Muriel

SIPHON Kevin

LOIRET Laurence

SADJI Papa

**Liste NOUVEAU SOUFFLE**

DUBREUIL Florian

Il est procédé au vote à main levée des 29 élus.

Après le vote, les résultats présentent la composition des sièges au sein de la commission communale de publicité comme suit :

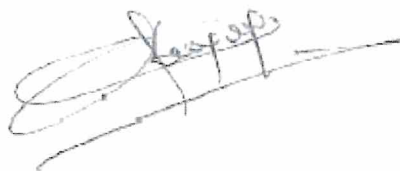
22 voix pour la liste **L'AVENIR ENSEMBLE**

7 voix pour la liste **NOUVEAU SOUFFLE**

Sont élus :

REPRESENTANTS COMMISSION COMMUNALE DE PUBLICITE	LISTE
METTE Muriel	L'AVENIR ENSEMBLE
SIPHON Kevin	L'AVENIR ENSEMBLE
LOIRET Laurence	L'AVENIR ENSEMBLE
SADJI Papa	L'AVENIR ENSEMBLE
DUBREUIL Florian	NOUVEAU SOUFFLE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Louis FORQUIGNON



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé au registre tous les membres  
de l'équipe majoritaire présents à cette séance  
POUR EXTRAIT CONFORME  
À Saint-Thibault-des-Vignes, 17 avril 2026  
Le Maire,  
Claude VERONA



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 9 avril 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
SAINT THIBAUT DES VIGNES**

**DELIBERATION DE LA  
SEANCE DU 15 AVRIL 2026**

Président : Monsieur VERONA Claude

Étaient présents :

BIZE Sandrine, DERE Philippe, BAUDOUX Violette, BUIS Alain, MANCEAUX Martine, CLAUSMANN Francis, DE Marie-Paule, PIGNARD Frédéric, FORQUIGNON Jean-Louis, METTE Muriel, COMBE Eric, DASSIE Béatrice, LOIRET Laurence, ANTOINE Olivier, CABRINHA Nathalie, GARCIA David, SADJI Papa, DESCAMPS Amandine, SI HASSEN Kim, SIPHON Kevin, BORN Yves, CRUCY Thibault, BERTIN MELLOTT Alexandra, DUBREUIL Florian, VERNET Maxence, PHILIBIN KAYSER Alicia.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

NGUYEN Olivia donne pouvoir à VERONA Claude

HENSSIEN Elodie donne pouvoir à DUBREUIL Florian

Secrétaire de séance : FORQUIGNON Jean-Louis

**2026 – 027 ÉLECTION DU REPRESENTANT AU CNAS**

Monsieur le Maire expose que, suite aux nouvelles élections, il convient de désigner un nouveau délégué du collège des élus au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS). Conformément aux dispositions de l'Article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à cette désignation au scrutin secret à la majorité absolue, sauf décision unanime du conseil municipal de ne pas y recourir.

Monsieur le Maire demande de proposer les listes afin de pouvoir procéder au vote à main levée.

Les listes se présentent comme suit :

Liste **L'AVENIR ENSEMBLE**

DE Marie-Paule

Liste **NOUVEAU SOUFFLE**

HENSSIEN Elodie

Il est procédé au vote à main levée des 29 élus.

Après le vote, les résultats présentent la composition des sièges au sein du CNAS comme suit :

22 voix pour la liste **L'AVENIR ENSEMBLE**

7 voix pour la liste **NOUVEAU SOUFFLE**

Est élue :

<b>REPRESENTANTE CNAS</b>	<b>LISTE</b>
DE Marie-Paule	<b>L'AVENIR ENSEMBLE</b>

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Louis FORGUIGNON



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé au registre tous les membres  
de l'équipe majoritaire présents à cette séance  
**POUR EXTRAIT CONFORME**  
À Saint-Thibault-des-Vignes, 17 avril 2026  
Le Maire,  
Claude VERONA





**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 9 avril 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
SAINT THIBAUT DES VIGNES**

**DELIBERATION DE LA  
SEANCE DU 15 AVRIL 2026**

Président : Monsieur VERONA Claude

Étaient présents :

BIZE Sandrine, DERE Philippe, BAUDOUX Violette, BUIS Alain, MANCEAUX Martine, CLAUSMANN Francis, DE Marie-Paule, PIGNARD Frédéric, FORQUIGNON Jean-Louis, METTE Muriel, COMBE Eric, DASSIE Béatrice, LOIRET Laurence, ANTOINE Olivier, CABRINHA Nathalie, GARCIA David, SADJI Papa, DESCAMPS Amandine, SI HASSEN Kim, SIPHON Kevin, BORN Yves, CRUCY Thibault, BERTIN MELLOTT Alexandra, DUBREUIL Florian, VERNET Maxence, PHILIBIN KAYSER Alicia.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

NGUYEN Olivia donne pouvoir à VERONA Claude

HENSSIEN Elodie donne pouvoir à DUBREUIL Florian

Secrétaire de séance : FORQUIGNON Jean-Louis

**2026 – 028 ÉLECTION DU DELEGUE POUR LA CLECT - COMMISSION LOCALE  
D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES**

Monsieur le Maire expose que suite aux nouvelles élections, il est nécessaire de désigner un nouveau délégué à la CLECT.

Cette élection se fera au scrutin secret, à la majorité absolue, sauf décision unanime du conseil municipal de ne pas y recourir.

Monsieur le Maire demande de proposer les listes afin de pouvoir procéder au vote à main levée.

Les listes se présentent comme suit :

Liste **L'AVENIR ENSEMBLE**

BAUDOUX Violette

Liste **NOUVEAU SOUFFLE**

DUBREUIL Florian

Il est procédé au vote à main levée des 29 élus.

Après le vote, les résultats présentent la composition des sièges au sein de la CLECT comme suit :

22 voix pour la liste **L'AVENIR ENSEMBLE**

7 voix pour la liste **NOUVEAU SOUFFLE**

Est élue :

REPRESENTANTE CLECT	LISTE
BAUDOUX Violette	L'AVENIR ENSEMBLE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Louis FORQUIGNON



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé au registre tous les membres  
de l'équipe majoritaire présents à cette séance  
POUR EXTRAIT CONFORME  
À Saint-Thibault-des-Vignes, 17 avril 2026  
Le Maire,  
Claude VERONA



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 9 avril 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

Président : Monsieur VERONA Claude

Étaient présents :

BIZE Sandrine, DERE Philippe, BAUDOUX Violette, BUIS Alain, MANCEAUX Martine, CLAUSMANN Francis, DE Marie-Paule, PIGNARD Frédéric, FORQUIGNON Jean-Louis, METTE Muriel, COMBE Eric, DASSIE Béatrice, LOIRET Laurence, ANTOINE Olivier, CABRINHA Nathalie, GARCIA David, SADJI Papa, DESCAMPS Amandine, SI HASSEN Kim, SIPHON Kevin, BORN Yves, CRUCY Thibault, BERTIN MELLOTT Alexandra, DUBREUIL Florian, VERNET Maxence, PHILIBIN KAYSER Alicia.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

NGUYEN Olivia donne pouvoir à VERONA Claude

HENSSIEN Elodie donne pouvoir à DUBREUIL Florian

Secrétaire de séance : FORQUIGNON Jean-Louis

**2026 – 029 ANNULATION DE LA DELIBERATION N°2025-039 DU 26 JUIN 2025 – SERVICE PLURICOMMUNALE DE POLICE MUNICIPALE**

Monsieur le Maire explique qu'il souhaite mettre fin à la convention de coordination de la police municipale conclue entre la commune de Saint-Thibault-des-Vignes et la commune de Bussy-Saint-Georges, relative à l'organisation et à la mise en œuvre des missions de sécurité sur le territoire communal.

Conformément aux dispositions prévues à l'article 24 de ladite convention, celle-ci peut être dénoncée par l'une des parties sous réserve du respect d'un préavis de six mois.

Cette décision s'inscrit dans la volonté de la municipalité de redéfinir l'organisation de ses services de sécurité et les modalités d'exercice des missions de police municipale sur son territoire.

En conséquence, Monsieur le Maire dit qu'il convient au Conseil Municipal d'annuler la délibération n°2025-039 du 26 juin 2025.


Après délibération, le Conseil Municipal **à la majorité**,

**APPROUVE** l'annulation de la délibération n°2025-039 du 26 juin 2025.

Pour : 22

Abstention : 7 (BORN, HENSSIEN, CRUCY, BERTIN MELLOTT, DUBREUIL, VERNET, PHILIBIN KAYSER)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Louis FORQUIGNON



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé au registre tous les membres  
de l'équipe majoritaire présents à cette séance  
POUR EXTRAIT CONFORME  
À Saint-Thibault-des-Vignes, 17 avril 2026  
Le Maire,  
Claude VERONA



